



CIRANO

Allier savoir et décision

L'impact de la pandémie de COVID-19 sur les finances des ménages

BERTRAND ACHOU

DAVID BOISCLAIR

PHILIPPE D'ASTOUS

RAQUEL FONSECA

FRANCA GLENZER

PIERRE-CARL MICHAUD

2020RP-15
RAPPORT DE PROJET



Les rapports de projet sont destinés plus spécifiquement aux partenaires et à un public informé. Ils ne sont ni écrits à des fins de publication dans des revues scientifiques ni destinés à un public spécialisé, mais constituent un médium d'échange entre le monde de la recherche et le monde de la pratique.

Project Reports are specifically targeted to our partners and an informed readership. They are not destined for publication in academic journals nor aimed at a specialized readership, but are rather conceived as a medium of exchange between the research and practice worlds.

Le CIRANO est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi des compagnies du Québec. Le financement de son infrastructure et de ses activités de recherche provient des cotisations de ses organisations-membres, d'une subvention d'infrastructure du gouvernement du Québec, de même que des subventions et mandats obtenus par ses équipes de recherche.

CIRANO is a private non-profit organization incorporated under the Quebec Companies Act. Its infrastructure and research activities are funded through fees paid by member organizations, an infrastructure grant from the government of Quebec, and grants and research mandates obtained by its research teams.

Les partenaires du CIRANO – CIRANO Partners

Partenaires corporatifs – Corporate Partners

Autorité des marchés financiers
Banque de développement du Canada
Banque du Canada
Banque nationale du Canada
Bell Canada
BMO Groupe financier
Caisse de dépôt et placement du Québec
Énergir
Hydro-Québec
Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Intact Corporation Financière
Investissements PSP
Manuvie Canada
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
Ministère des finances du Québec
Mouvement Desjardins
Power Corporation du Canada
Rio Tinto
Ville de Montréal

Partenaires universitaires – Academic Partners

École de technologie supérieure
École nationale d'administration publique
HEC Montréal
Institut national de la recherche scientifique
Polytechnique Montréal
Université Concordia
Université de Montréal
Université de Sherbrooke
Université du Québec
Université du Québec à Montréal
Université Laval
Université McGill

Le CIRANO collabore avec de nombreux centres et chaires de recherche universitaires dont on peut consulter la liste sur son site web. *CIRANO collaborates with many centers and university research chairs; list available on its website.*

© Juillet 2020. Bertrand Achou, David Boisclair, Philippe d'Astous, Raquel Fonseca, Franca Glenzer, Pierre-Carl Michaud. Tous droits réservés. *All rights reserved.* Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©. *Short sections may be quoted without explicit permission, if full credit, including © notice, is given to the source.*

Les idées et les opinions émises dans cette publication sont sous l'unique responsabilité des auteurs et ne représentent pas nécessairement les positions du CIRANO ou de ses partenaires. *The observations and viewpoints expressed in this publication are the sole responsibility of the authors; they do not necessarily represent the positions of CIRANO or its partners.*

L'impact de la pandémie de COVID-19 sur les finances des ménages ^{*†}

*Bertrand Achou [‡], David Boisclair [§], Philippe d'Astous ^{**},
Raquel Fonseca ^{††}, Franca Glenzer ^{‡‡}, Pierre-Carl Michaud ^{§§}*

Résumé

La pandémie de COVID-19 a été déclarée en mars 2020 par l'OMS, le chômage atteignant des niveaux historiques en avril 2020. Cette étude brosse un premier portrait de l'impact qu'a engendré la pandémie sur les finances des ménages du Québec, l'une des provinces les plus durement touchées en termes de nombre de cas et de chômage. L'étude permet également de comprendre comment les programmes gouvernementaux de prestations d'urgence ont pu aider les ménages à s'en sortir au début de la pandémie. Enfin, nous nous appuyons sur les données relatives aux attentes des répondants récoltées dans le cadre de l'enquête pour brosse un tableau de ce à quoi les ménages s'attendent pour le reste de 2020.

Mots-clés : COVID-19, Finances des ménages, Soutien du revenu

* Les auteurs reconnaissent le soutien financier du CIRANO ainsi que de l'Institut sur la retraite et l'épargne de HEC Montréal ayant permis de mener l'enquête en collaboration avec *AskingCanadians*.

† En menant une enquête à la mi-mai sur la situation financière des ménages québécois, ce projet visait à en analyser les résultats en poursuivant trois objectifs : (1) Mesurer l'effet de la pandémie sur les revenus, les dépenses, les actifs et les dettes au mois d'avril. (2) Dresser un portrait des individus qui reçoivent des aides gouvernementales au mois d'avril. (3) Mesurer les anticipations des ménages quant à leur situation financière dans les mois à venir. Nous avons produit trois analyses sous forme d'articles dans la Série Perspectives CIRANO qui couvraient les objectifs 1 et 2 :

<https://cirano.qc.ca/fr/sommaires/2020PE-24>

<https://cirano.qc.ca/fr/sommaires/2020PE-28>

<https://cirano.qc.ca/fr/sommaires/2020PE-31>

Dans ce rapport de projet, nous faisons une analyse plus poussée des différents éléments et par le fait même avons aussi produit une analyse rejoignant l'objectif 3 (section 6 du rapport). Une version adaptée en anglais va être publiée dans la revue *Canadian Public Policy*.

‡ HEC Montréal

§ HEC Montréal

** HEC Montréal

†† ESG UQAM et CIRANO

‡‡ HEC Montréal

§§ HEC Montréal, CIRANO et NBER

1 Mise en contexte

En décembre 2019, un nouveau coronavirus nommé COVID-19 est apparu à Wuhan, en Chine. Peu de temps après, il s'est répandu à travers le monde. Le Canada a signalé son premier cas de COVID-19 le 25 janvier 2020. Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'écllosion de COVID-19 était devenue une pandémie. À ce moment-là, il était devenu clair, d'après l'expérience de certains pays gravement touchés, qu'il était nécessaire de mettre en place des mesures strictes de distanciation sociale pour ralentir la propagation de la maladie. Le Québec est la province canadienne qui a enregistré le plus de cas de COVID-19. En fait, au moment de la rédaction du présent rapport, il représente plus de la moitié des cas dans l'ensemble du Canada.³ Dans le but d'aplatir la courbe et d'éviter un effondrement du système de santé, le gouvernement du Québec a rendu obligatoire la fermeture des garderies et des établissements d'enseignement à compter du 13 mars et la fermeture de toutes les entreprises non essentielles à partir du 25 mars. Ces mesures ont toutefois mis sous pression l'économie et les ménages québécois. Au Québec, près d'un emploi sur 5 a été perdu entre février et avril 2020,⁴ et de nombreux autres travailleurs québécois ont vu une réduction de leurs heures travaillées (Schirle et al., 2020). Pour atténuer l'impact économique de la crise de santé publique, plusieurs mesures financières ont été mises en place par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux pour soutenir les entreprises et les ménages, comme un transfert aux Canadiens qui ont perdu leur emploi (la Prestation canadienne d'urgence, ou PCU), et une augmentation salariale pour les travailleurs essentiels (Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels, ou PIRTE), entre autres. Des institutions privées se sont également efforcées de réduire la pression sur les budgets des ménages, comme les banques qui ont autorisé le report des paiements hypothécaires et de carte de crédit.

La situation ayant évolué rapidement au cours des trois derniers mois, il existe toujours peu de données disponibles à l'heure actuelle pour évaluer l'impact de la COVID-19 sur les finances des ménages. Ces données fournissent des informations sur des aspects isolés des finances des ménages au Canada, comme la situation de l'emploi (Schirle, Milligan et Skuterud, 2020), les

³ <https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/2019-novel-coronavirus-infection.html>. As of June 12, 2020, Quebec accounted for 53,485 of 97,530 confirmed cases of COVID-19, and for 5,105 out of 7,994 deaths related to COVID-19.

⁴ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200508/dq200508a-eng.htm>

dépenses de consommation,⁵ la sécurité d'emploi perçue par les Canadiens, ou encore leur capacité de respecter leurs obligations financières ou les conséquences sur leur santé mentale.⁶ Au niveau international, plusieurs études analysent l'impact de la COVID-19 sur les attentes et les comportements financiers anticipés (Dietrich et al., 2020; Hanspal et al., 2020), ainsi que sur le marché du travail (Beland et al., 2020A; Hamermesh, 2020; Hensvik et al., 2020). Il existe également une littérature démontrant que l'impact économique de la COVID-19 diffère selon le sexe, l'industrie, la capacité de travailler à domicile et également d'un pays à l'autre (Adams-Prassl et al., 2020).

Ce qui manque cependant dans la littérature, ce sont des données complètes sur la façon dont la COVID-19 a affecté les finances des ménages, à savoir les actifs, les dettes et les dépenses, ainsi que sur les attentes des ménages quant à ces différents aspects de leurs finances, des attentes qui pourraient à leur tour avoir un impact sur la réaction à un choc financier. Ces données nous permettraient d'évaluer comment les Canadiens adaptent leurs décisions financières à de telles circonstances imprévues et de déterminer si les programmes gouvernementaux d'aide aux Canadiens sont bien conçus. Pour combler cette lacune, nous avons mené un sondage auprès de 3009 répondants de la province de Québec. Nous avons mené cette enquête à la mi-mai 2020, environ deux mois après la mise en place des premières mesures décisives visant à contrôler la propagation de la COVID-19. Les répondants ont répondu à des questions sur leur situation d'emploi, leurs actifs, leurs dettes et leurs dépenses. Nous définissons et faisons référence dans cette étude à trois périodes différentes: l'année 2019, qui sert de référence; avril 2020, pour quantifier l'impact de la COVID-19; et le reste de 2020, pour mesurer les attentes. Nous collectons également des données socio-démographiques pour chaque répondant.

Nos résultats montrent que 22% de tous les répondants ont déclaré avoir été mis à pied en raison de la COVID-19, et 32% avaient réduit leurs heures de travail. En conséquence, 55% des répondants ont connu une réduction de leur revenu de travail, avec une baisse moyenne de 22,2% en avril 2020 par rapport à 2019. Nous documentons que certains groupes sont particulièrement touchés par les pertes d'emploi et de revenu, comme les femmes, les ménages à faible revenu, les

⁵ <https://thoughtleadership.rbc.com/covid-consumer-spending-tracker/> et <https://www.lapresse.ca/affaires/economique/202005/04/01-5272016-pause-forcee-quel-sera-limpact-sur-la-consommation.php>

⁶ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200420/dq200420b-eng.htm>

travailleurs qui ne peuvent pas travailler à domicile et les travailleurs de certaines industries telles que la construction, l'hôtellerie et les arts. Pour s'adapter à cette baisse (temporaire) du revenu du travail, 18,2% des ménages ont fait défaut de paiement, ou ont reporté un paiement, qu'il s'agisse d'un loyer ou d'un produit de crédit (hypothèque, carte de crédit ou autre prêt); 15,3% ont demandé la PCU; et 10,6% ont puisé dans leurs économies. Les dépenses n'ont cependant diminué que légèrement (-5,5%) par rapport à la baisse des revenus. L'inégalité dans l'impact de la COVID-19 sur les ménages est susceptible de se perpétuer dans l'avenir, car ceux qui ont perdu leur emploi en raison de la COVID-19 sont également plus susceptibles d'avoir une vision pessimiste de leur situation future en matière d'emploi et de leurs perspectives de revenu. En analysant les répondants qui reçoivent la PCU, nous constatons que ce transfert a principalement été versé aux ménages vulnérables à faible revenu et à épargne relativement faible. Cependant, une part non négligeable (54,6%) des bénéficiaires de la PCU ont dit avoir des économies au moins équivalentes à la somme maximale qu'ils pouvaient (au moment de l'enquête) tirer de la PCU, soit 8 000 \$.

Le reste de l'article est organisé comme suit: la section 3 décrit l'enquête que nous avons menée en mai 2020. La section 4 présente une analyse de nos données d'enquête, en examinant en particulier les changements dans l'emploi et la situation financière des ménages entre 2019 et avril 2020. Nous analysons ensuite plus en détail le profil des répondants ayant demandé la PCU (section 5) et les attentes des personnes sondées quant à l'avenir (section 6). La section 7 conclut avec quelques observations pertinentes pour la politique publique.

2 Enquête sur les finances personnelles auprès de la population du Québec

2.1 Méthodologie

Pour mener l'enquête, nous avons collaboré avec *AskingCanadians*, une firme d'enquêtes en ligne. L'enquête a été menée auprès de résidents du Québec âgés de 25 à 64 ans et nous avons visé un nombre égal de répondants pour chacune des quatre tranches d'âge suivantes : 25-34, 35-44, 45-54, 55-64 ans. Nous avons aussi construit des poids d'enquête par âge, sexe et niveau de scolarité à l'aide du recensement de 2016. Cela nous permet de corriger le sous-échantillonnage et le suréchantillonnage de certains sous-groupes. Pour contourner le problème des questions pour lesquelles nous nous attendions à une proportion importante d'informations manquantes, comme le revenu, nous avons demandé aux répondants de nous dire dans quelle fourchette (de revenus,

etc.) ils se trouvaient. Nous utilisons ensuite l'imputation multiple pour attribuer des valeurs manquantes avec les informations contenues dans les fourchettes, conditionnellement à certaines variables sociodémographiques de base (âge et sexe). Pour certaines variables, nous retirons également certaines valeurs aberrantes au 99^e centile. Les répondants pouvaient choisir de répondre au questionnaire en anglais ou en français. À la fin d'un questionnaire, un répondant recevait une récompense de fidélité pour le détaillant de son choix - le répondant pouvait choisir parmi une liste de grands détaillants tels que Walmart, Petro-Canada et La Baie. Au total, 3009 répondants ont rempli le questionnaire entre le 8 mai et le 20 mai 2020, une période pendant laquelle toutes les entreprises non essentielles ainsi que les écoles et les garderies étaient toujours fermées à la demande du gouvernement.

Le questionnaire comprend cinq sections: 1) questions sociodémographiques; 2) l'emploi et la situation financière d'avant la crise (2019); 3) l'emploi et la situation financière en avril 2020; 4) les attentes pour l'avenir; et 5) les préférences. Le questionnaire complet se trouve en annexe.

2.2 Représentativité

Une première question importante est d'évaluer si notre échantillon est représentatif de la population à propos de laquelle il vise à faire des inférences, au moins en ce qui concerne les variables observables. Dans le tableau 1, nous présentons un aperçu de notre échantillon pondéré, ainsi que les informations correspondantes pour la population du Québec aux fins de comparaison avec notre échantillon à l'aide des fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD) du recensement de 2016 ainsi que de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF) de 2016. Il n'existe pas de FMGD annuel incluant les variables qui nous permettraient de faire des comparaisons avec notre enquête, notamment des variables de revenu (à la section 3, nous examinons les fluctuations de l'emploi dans notre enquête par rapport à celles observées dans l'Enquête sur la population active). Puisque nous faisons des comparaisons avec 2019, nous présentons toutes les sommes monétaires en dollars de 2019 en utilisant l'indice des prix à la consommation pour corriger les prix. Une fois pondéré, le profil démographique de notre échantillon devient comparable à celui du recensement de 2016. La fraction des répondants vivant seuls est légèrement plus importante dans notre enquête que dans le recensement de 2016 (28,19% contre 23,74%). Le statut d'emploi et les gains de nos répondants à la fin de 2019 s'alignent bien avec ceux du recensement de 2016.

La fraction en emploi est de 75,9% dans notre enquête contre 75,6% dans le recensement. Le revenu annuel moyen est de 54 900 \$ dans le recensement, comparativement à 48 220 \$ dans notre enquête (la différence n'est pas statistiquement significative). En termes d'actifs, le solde moyen des comptes REER est de 60 660 \$ dans l'Enquête sur la sécurité financière de 2016 (en dollars de 2019), comparativement à 60 500 \$ dans notre enquête. Pour les CELI, nous trouvons un solde de compte moyen de 8 430 \$ comparativement à 13 870 \$ dans l'Enquête sur la sécurité financière. Les valeurs des résidences, la taille des hypothèques, les dettes de carte de crédit et les autres dettes, entre autres, correspondent également relativement bien. Il n'y a pas de biais clair dans une quelconque direction en termes de statut socioéconomique : nos résultats financiers sont parfois inférieurs, parfois supérieurs à ceux des enquêtes de Statistique Canada.

Tableau 1: Caractéristiques de base (2019) et comparaison avec d'autres données

	Enquête	Statistique Canada
Âge		
	25-34	23,06
	35-44	23,97
	45-54	26,04
	55-64	26,92
Homme (%)	50,00	50,00
Célibataire (%)	28,19	23,74
Veuf, séparé ou divorcé (%)	11,25	9,86
Marié ou en union de fait (%)	60,55	66,41
Études sec. ou moins (%)	31,91	31,91
Études coll. ou univ. partielles (%)	42,65	42,65
Baccalauréat ou plus (%)	25,44	25,44
En emploi (%)	75,96	75,57
Revenus annuels (milliers \$)	48,22	54,89
REER (milliers \$)	60,50	60,66
CELI (milliers \$)	13,87	8,43
Valeur de la résidence (milliers \$)	309,06	250,68
Valeur de l'hypothèque (milliers \$)	103,13	90,01
Dettes de cartes de crédit (milliers \$)	5,02	6,19
Autres dettes (milliers \$)	12,28	19,47

Note: Dans ce tableau, nous comparons les caractéristiques de base (pour 2019) des répondants de notre enquête avec celles trouvées dans les FMGD du recensement de 2016 et de l'Enquête sur la sécurité financière de 2016 de Statistique Canada. Les statistiques sont pondérées. Pour notre enquête, nous utilisons les poids que nous

construisons à partir du recensement de 2016, et pour les FMGD, nous utilisons ceux fournis dans les enquêtes. L'indice des prix à la consommation (IPC) est utilisé pour ajuster les sommes monétaires de 2016.

3 Situation financière des ménages québécois : changements de situation entre l'année 2019 et avril 2020

3.1 Quel a été l'impact de la pandémie sur l'emploi ?

Le tableau 2 présente en détails les changements de situation de nos répondants en avril 2020 par rapport à l'année 2019. Premièrement, nous observons une baisse de près de 21 points de pourcentage de la proportion de personnes employées. Près d'un tiers des ménages (29,5%) ont vu leur situation d'emploi changer. Outre la diminution de la fraction des répondants qui déclarent avoir un emploi, nous notons également une diminution d'environ 6% du nombre d'heures travaillées pour ceux qui travaillaient encore en avril 2020. Ces chiffres correspondent bien aux changements observés dans l'EPA en avril 2020 par rapport à février 2020 : une baisse de 22,1 points de pourcentage a été enregistrée dans la fraction en emploi (baisse de 72,1% à 50%).

Tableau 2: Changements dans l'emploi et les heures de travail: 2019 et avril 2020

	2019	Avril 2020	Différence
Ménage dans lequel le répondant est principalement en emploi	76,4%	55,5%	-20,9
Ménage dans lequel le conjoint est principalement en emploi	73,2%	52,2%	-21,0
COVID-19 a provoqué un changement de statut d'emploi - au moins un conjoint		29,5%	
Hommes interrogés qui déclarent avoir été mis à pied en avril 2020		20,5%	
Femmes interrogées qui déclarent avoir été mis à pied en avril 2020		23,9%	
Heures de travail typiques par semaine pour les répondants en emploi	37,8	35,4	-6,3%
Heures de travail typiques par semaine pour les conjoints en emploi	37,1	34,9	-5,9%
Hommes interrogés ayant moins travaillé en avril 2020 en raison de la COVID-19		32,0%	
Femmes interrogées ayant moins travaillé en avril 2020 en raison de la COVID-19		32,0%	
Réduction des heures en avril 2020: hommes interrogés		26,7%	
Réduction des heures en avril 2020: femmes interrogées		29,5%	

Notes: Enquête IRE-CREi-CIRANO menée du 8 au 20 mai en collaboration avec *AskingCanadians*. N=3009; afin de rendre l'enquête représentative de la population des Québécois de 25 à 64 ans, des poids statistiques ont été construits à partir du recensement de 2016 et appliqués aux données brutes.

Qui a perdu son emploi et qui a vu ses heures de travail et ses revenus baisser? Dans le tableau 3, nous présentons les résultats de différentes régressions logit ayant comme variables dépendantes

les variables dichotomiques suivantes : si un répondant a été mis à pied (colonne 1); et s'il a travaillé moins d'heures qu'en 2019 (colonnes 2). Nous présentons aussi les résultats de régressions par la méthode des moindres carrés visant à étudier la différence d'heures de travail entre 2019 et avril 2020 et de la différence de revenus du travail entre les mêmes périodes (colonnes 3, 4 et 5). Les régressions des colonnes (2) et (3) n'utilisent que les observations pour les répondants qui travaillaient en avril 2020. Nous constatons que les femmes étaient plus susceptibles d'être mises à pied, bien que la différence ne soit pas statistiquement significative. De plus, conditionnellement à continuer de travailler en avril 2020, les femmes n'ont pas connu une réduction significative des heures de travail plus importante que celles des hommes, pas plus qu'elles n'ont perdu plus de revenus que les hommes en moyenne. Nous observons en outre que par rapport au groupe d'âge le plus jeune, les répondants du groupe d'âge le plus âgé (55-64 ans) étaient plus susceptibles d'être licenciés, alors qu'il n'y avait pas de différence entre les répondants des groupes d'âge moyen (35-44 ans et 45-54 ans) et le groupe d'âge le plus jeune (25-34). Fait intéressant, les francophones avaient moins de chances d'être mis à pied, mais ont perdu 1,21 heure de travail de plus que leurs homologues anglophones. Il est possible que cela puisse s'expliquer par le fait que les anglophones sont plus présents dans la région de Montréal, où le confinement a peut-être été plus sévère.

Étonnamment, la possibilité de travailler à domicile a considérablement réduit la probabilité d'être mis à pied (-8,2 p.p.). Cela confirme la conclusion d'Adams-Prassl et al. (2020) à l'effet que la capacité de travailler à domicile a un impact significatif sur la probabilité de perdre son emploi en raison de la pandémie, même en contrôlant pour d'autres caractéristiques de l'emploi. Cependant, la possibilité de travailler à une distance de 2 mètres de ses collègues ou clients - qui est la distance que le gouvernement recommande de garder pendant la pandémie - n'a pas d'impact significatif. Le revenu a eu un effet positif sur le maintien de son emploi, un effet négatif sur la probabilité de devoir réduire les heures de travail et un effet négatif sur les heures perdues. Le fait que les travailleurs à faible revenu soient plus susceptibles de perdre leur emploi est conforme aux conclusions de Cajner et al. (2020) et Galasso (2020). Les changements dans l'emploi pendant la pandémie ont par ailleurs été plus ou moins importants selon les industries. Comme le montre le tableau, la construction ainsi que les services de restauration et d'hébergement sont des industries dans lesquelles plus de personnes que la moyenne ont été mises à pied, alors que dans l'administration publique, les employés étaient particulièrement peu susceptibles de perdre leur emploi. Les répondants travaillant dans les arts et dans les services d'enseignement étaient plus

susceptibles d'être mis à pied que les autres, et leurs heures de travail ont été davantage réduites. Étant donné que nous contrôlons pour la possibilité de travailler à domicile, le fait que, dans certains cas, l'industrie ait encore un impact sur l'emploi est probablement dû à la fermeture complète de certaines industries (par exemple, la construction) – indépendamment de la capacité de travailler à domicile pour certaines professions au sein de cette industrie – ainsi qu'à la fluctuation de la demande de certains services (par exemple, baisse de la demande dans l'industrie de l'hébergement en raison de restrictions de voyage; ainsi que dans l'industrie des arts, tous les musées étant fermés et les événements culturels annulés).

Tableau 3: *Qui a été touché en termes de résultats sur le marché du travail?*

	Mis à pied?	A perdu des heures de travail?	Variation du nombre d'heures	Variation des revenus de travail (\$)	Variation des revenus de travail (%)
Femme?	0,031 (0,02)	-0,0068 (0,02)	0,28 (0,57)	31,5 (73,00)	0,0015 (0,02)
35-44	0,016 (0,03)	0,026 (0,03)	-0,082 (0,77)	-77 (92,10)	-0,052 (0,05)
45-54	0,031 (0,03)	-0,064** (0,03)	0,92 (0,76)	-150,7* (91,60)	-0,068* (0,04)
55-64	0,034 (0,03)	-0,011 (0,04)	0,17 (0,95)	-116,7 (89,90)	-0,099** (0,05)
Dipl. métier ou ét. coll. partielles	0,014 (0,03)	-0,063* (0,04)	1,52* (0,90)	-37,7 (100,80)	0,075* (0,04)
Université	-0,023 (0,03)	-0,0047 (0,04)	1,33 (0,94)	-100,3 (111,90)	0,037 (0,03)
Français (langue de l'entrevue)	-0,037 (0,02)	0,042 (0,03)	-1,21** (0,58)	149,1 (96,80)	0,060** (0,03)
Télétravail possible en 2019	-0,082*** (0,02)	-0,016 (0,03)	0,52 (0,68)	-42,6 (82,40)	0,079 (0,06)
Possible de travailler à 2m de distance en 2019	-0,035 (0,03)	-0,0064 (0,03)	0,078 (0,71)	109,2 (92,00)	0,027 (0,06)
Temps partiel (<30hrs par sem.)	0,033 (0,07)	0 (.)	0 (.)	-301,0* (165,60)	-0,066 (0,07)
Temps plein	0,000043 (0,06)	0 (.)	-0,32 (1,00)	-230,5 (159,60)	0,0063 (0,07)
Log du revenu	-0,023*** (0,01)	-0,021** (0,01)	0,51 (0,41)	-176,5*** (30,00)	-0,085 (0,05)

Mines (ref: Agriculture)	0,091	-0,16	2,73	-497,6	0,0094
	(0,14)	(0,15)	(3,49)	(452,90)	(0,09)
Services publics	-0,072	-0,076	1,93	-54	0,025
	(0,09)	(0,14)	(3,50)	(112,50)	(0,08)
Construction	0,33***	0,0047	-1,59	-1419,5***	-0,26***
	(0,11)	(0,16)	(4,86)	(272,60)	(0,09)
Fabrication	0,16*	-0,13	3,17	-578,5***	-0,11
	(0,10)	(0,14)	(3,47)	(156,90)	(0,08)
Commerce de gros	0,26**	0,11	0,35	-1413,2**	-0,19*
	(0,12)	(0,19)	(3,91)	(566,80)	(0,11)
Commerce de détail	0,091	-0,11	3,26	-504,4***	-0,088
	(0,10)	(0,14)	(3,61)	(161,60)	(0,08)
Transport et entreposage	0,15	0,046	0,97	-558,2***	-0,078
	(0,10)	(0,15)	(3,68)	(155,10)	(0,08)
Industrie de l'information et industrie culturelle	-0,044	-0,15	2,7	-256,6	-0,084
	(0,11)	(0,15)	(3,47)	(260,40)	(0,10)
Finance et assurance	-0,067	-0,15	3,44	-27,2	0,0012
	(0,09)	(0,14)	(3,45)	(149,90)	(0,08)
Services immobiliers et services de location et de location à bail	0,061	0,027	-0,58	-36,3	0,037
	(0,14)	(0,19)	(4,49)	(257,00)	(0,08)
Professionnel	-0,0025	0,061	-0,2	-561,9***	-0,051
	(0,09)	(0,14)	(3,47)	(154,50)	(0,10)
Gestion de sociétés et d'entreprises	-0,084	-0,091	2,48	-338,4	-0,052
	(0,11)	(0,17)	(3,55)	(325,40)	(0,11)
Services administratifs et services de soutien	0,12	-0,13	3,04	-59,2	-0,018
	(0,12)	(0,15)	(3,42)	(152,70)	(0,09)
Services d'enseignement	-0,03	0,069	-3,32	-150,1	-0,034
	(0,09)	(0,14)	(3,66)	(131,40)	(0,09)
Soins de santé et assistance sociale	-0,075	-0,14	4	-78,1	0,016
	(0,09)	(0,14)	(3,52)	(127,10)	(0,08)
Arts	0,25**	0,46***	-6,07	-1100,5***	-0,30***
	(0,12)	(0,16)	(4,17)	(333,20)	(0,10)
Services d'hébergement et restauration	0,35***	0,037	-5,89	-867,8***	0,0024
	(0,11)	(0,20)	(6,97)	(200,70)	(0,27)
Autres services (sauf les administrations publiques)	0,036	-0,046	2,75	-465,4***	-0,085
	(0,09)	(0,14)	(3,57)	(166,80)	(0,09)
Administration publique	-0,11	-0,15	2,5	185,2	0,018
	(0,09)	(0,14)	(3,49)	(115,60)	(0,08)

R2	0,133	0,082	0,079	0,082	0,036
N	2437	1644	1613	2411	2431

Notes: Enquête web IRE-CREEi-CIRANO menée du 8 au 20 mai en collaboration avec *AskingCanadians*. Les régressions font usage des poids statistiques. Toutes les régressions ont une variable dépendante qui compare la situation des répondants en avril 2020 par rapport à 2019. Estimations ponctuelles avec erreurs types, * statistiquement significatives au niveau de 10%, ** au niveau de 5% et *** au niveau de 1%. Le nombre d'observations varie pour chaque régression en raison du nombre variable d'observations manquantes.

Parce que ceux qui peuvent travailler à domicile couraient le plus faible risque d'être mis à pied, on pourrait soupçonner qu'il y a eu un grand changement de lieu de travail parmi les employés. En effet, nous pouvons observer dans le tableau 4 la répartition des lieux de travail pour notre échantillon québécois en 2019 et en avril 2020. La part des répondants travaillant à un endroit fixe à l'extérieur du domicile a été réduite de moitié, de 79,93% à 40,43%. Le virage a été principalement axé sur le travail à domicile, ce qui était la réalité pour près de la moitié de nos répondants en avril 2020 (47,18%). Cela n'est pas surprenant, car de nombreuses organisations ont été forcées de mettre en œuvre le télétravail pour leurs employés. Il est intéressant de noter cependant que la part des personnes travaillant à domicile n'est que légèrement supérieure à la part des répondants déclarant que le travail à domicile aurait été possible, à savoir 44,94%. Ceux qui ont répondu qu'ils n'auraient pas pu travailler à domicile en 2019 étaient 2,3 fois plus susceptibles de perdre leur emploi que ceux qui ont déclaré qu'ils auraient pu travailler à domicile (ou qui ont en effet travaillé à domicile), car leur probabilité de perdre leur emploi était de 27% contre 12% pour ceux qui ont déclaré qu'ils auraient pu travailler à domicile.

Tableau 4: Le lieu de travail a changé en avril 2020

	Emplacement fixe à l'extérieur de la maison	À l'extérieur de la maison, mais pas d'emplacement fixe	À la maison	Absent du travail
2019	79,93%	12,11%	7,95%	N/A
Avril 2020	40,43%	6,6%	47,18%	5,79%

Notes: Enquête web IRE-CREEi-CIRANO menée du 8 au 20 mai en collaboration avec *AskingCanadians*. Le pourcentage de travailleurs dans chaque lieu de travail est déclaré pour 2019 et pour avril 2020. Les pourcentages sont pondérés.

3.2 Comment les Québécois ont-ils réagi financièrement à la pandémie ?

Compte tenu de ce paysage changeant sur le marché du travail, comment les ménages ont-ils réagi financièrement? Nous passons maintenant à l'étude des changements dans la situation financière des répondants. Nous examinons tour à tour les dépenses, l'épargne et les dettes. Cela permet d'examiner les différentes manières dont les ménages se sont adaptés à la pandémie.

3.2.1 Réaction 1 : ajuster les dépenses

La première marge d'ajustement pour les ménages en réponse à la baisse du revenu de travail pourrait être de réduire les dépenses. Nous estimons une baisse moyenne des dépenses des ménages de 5,5%. Dans le tableau 5, nous analysons qui a ajusté le plus ses dépenses. Fait intéressant, les dépenses ont augmenté lorsqu'elles ont été déclarées par une femme ou un répondant plus âgé (par rapport à ceux âgés de 25 à 34 ans). Les résultats suggèrent également que ceux dont les revenus de travail étaient plus élevés étaient moins susceptibles d'augmenter leurs dépenses. En termes de diminution des dépenses, ceux qui ont fait des études supérieures et ceux qui ont des revenus plus élevés étaient plus susceptibles de voir leurs dépenses baisser. En particulier, ceux qui pouvaient travailler à domicile étaient plus susceptibles de voir leurs dépenses diminuer. Enfin, ceux qui ont été mis à pied étaient 17 points de pourcentage plus susceptibles de réduire leurs dépenses. Par conséquent, une importante marge d'ajustement était la réduction des dépenses. Pour ce qui est de l'évolution des dépenses, les personnes mises à pied ont réduit leurs dépenses de 6,4% de plus que celles qui n'ont pas été mises à pied.

Tableau 5 – Qui a ajusté ses dépenses en avril 2020?

	A augmenté ses dépenses ?	A diminué ses dépenses ?	Variation des dépenses (\$)	Variation des dépenses (%)
Femme?	0,035*** (0,014)	-0,0021 (0,021)	31,6 (29,4)	0,0049 (0,0072)
35-44	0,046*** (0,017)	0,030 (0,028)	-46,1 (38,0)	-0,0069 (0,0093)
45-54	0,033* (0,017)	0,034 (0,028)	-15,5 (33,7)	-0,0077 (0,0093)
55-64	0,041** (0,020)	0,012 (0,033)	-9,42 (41,3)	0,0033 (0,010)
Dipl. métier ou ét. coll. partielles	0,015 (0,019)	0,062** (0,030)	17,4 (41,8)	-0,0093 (0,0098)
Université	-0,0044 (0,021)	0,14*** (0,032)	-81,1* (48,2)	-0,031*** (0,011)
Propriétaire de sa résidence	0,024* (0,014)	0,021 (0,023)	-20,9 (30,4)	0,013* (0,0080)
(Gains 2019)/1000	-0,0047** (0,0022)	0,0069** (0,0031)	-20,3*** (5,74)	-0,0028** (0,0011)
Français (langue de l'entrevue)	-0,028 (0,019)	-0,10*** (0,028)	101,1** (39,8)	0,033*** (0,010)
Peut travailler à domicile?	-0,0000038 (0,014)	0,095*** (0,023)	-105,5*** (32,9)	-0,024*** (0,0075)
Mis à pied	-0,010 (0,016)	0,17*** (0,029)	-175,8*** (41,4)	-0,064*** (0,011)
R2	0,027	0,056	0,050	0,058
N	2440	2440	2440	2431

Notes: Enquête web IRE-CREEi-CIRANO menée du 8 au 20 mai en collaboration avec *Asking Canadians*. Les régressions font usage des poids statistiques. Les deux premières colonnes rapportent les effets marginaux logit, les deux dernières indiquent les estimations ponctuelles de régression linéaire. Erreurs types entre parenthèses, * statistiquement significatives au niveau de 10%, ** au niveau de 5% et *** au niveau de 1%. La taille de l'échantillon pour la quatrième régression diffère en raison des valeurs manquantes.

Les catégories pour lesquelles la plus grande proportion de répondants a déclaré une diminution des dépenses sont les transports et les restaurants (36% et 32% des répondants ont déclaré que les dépenses avaient diminué pour ces catégories respectives), tandis que l'épicerie et le logement sont les catégories pour lesquelles la plus grande proportion de répondants a déclaré une augmentation (52% et 20% des répondants indiquent que les dépenses ont augmenté pour ces catégories respectives). Ce changement dans les catégories de dépenses n'est pas surprenant, car il reflète le

fait que les répondants ont commencé à travailler à domicile à cause de la pandémie. Une partie de cette réduction des dépenses devrait être effacée à mesure que l'économie rouvrira. Cependant, en ce qui concerne ceux qui ont été licenciés, il est pour l'instant difficile de déterminer quand ils pourront retrouver leur niveau de dépenses d'avant la pandémie.

3.2.2 Réaction 2 : puiser dans les économies

Une autre marge d'ajustement possible pour les ménages qui ont connu une baisse de leur revenu de travail est de retirer une partie de leur épargne pour lisser leur consommation. Le tableau 5 présente la fraction des répondants qui ont retiré des sommes de leur REER ou de leur CELI en réponse à la pandémie de COVID-19. Les première et deuxième colonnes présentent respectivement les informations pour ceux qui n'ont pas perdu leur emploi et pour ceux qui ont perdu leur emploi. La troisième colonne est la moyenne de l'échantillon et la dernière colonne est la fraction de nos répondants qui ont des économies dans chaque compte. Ce tableau est utile pour comprendre comment les ménages utilisent leurs économies pour lisser leur consommation lorsqu'ils perdent leur emploi. L'effet de premier ordre semble être que les ménages sont plus réticents à utiliser l'épargne accumulée dans leur REER que dans leur CELI (8,0% contre 9,8%). Cela est particulièrement vrai pour les répondants âgés de 35 à 54 ans qui ont perdu leur emploi. Pour ces répondants, la probabilité de retirer de l'épargne d'un compte CELI est de 2,5 à 2,75 fois plus élevée que la probabilité de faire un retrait d'un compte REER. Cela est vrai malgré le fait que ces répondants sont plus susceptibles de détenir un compte REER qu'un compte CELI (62,4% et 59,9% contre 49,4% et 47,7%). Ceci est important à considérer lors de l'évaluation des politiques alternatives que les gouvernements pourraient mettre en place, comme d'offrir la possibilité de retirer des épargnes d'un compte de type REER sans impact fiscal. Nos résultats suggèrent que les particuliers sont plus réticents à retirer des sommes de leur REER que de leur CELI, ce qui pourrait nuire à l'efficacité d'une politique qui permettrait des retraits d'impôt des comptes REER sans subir d'impact fiscal.

Tableau 5: Utilisation des comptes d'épargne

	Emploi maintenu	Emploi perdu	Total	% avec un compte
REER				
Âge 25-34	3,2%	16,2%	5,5%	51,7%
35-44	4,0%	4,2%	4,1%	62,4%
45-54	5,5%	4,3%	5,2%	59,9%
55-64	16,1%	11,0%	15,3%	68,0%
Total	8,0%	8,1%	8,0%	60,7%
CELI				
Âge 25-34	8,0%	13,8%	9,0%	51,2%
35-44	4,5%	10,3%	5,7%	49,4%
45-54	6,4%	11,7%	7,6%	47,7%
55-64	15,7%	13,9%	15,4%	55,5%
Total	9,2%	12,3%	9,8%	51,0%

Notes: Enquête IRE-CREEi-CIRANO de 3009 répondants de 25 à 64 ans au Québec. Les données sont pondérées avec des poids du recensement de 2016. Pour les REER et les CELI, le tableau présente la proportion de répondants qui ont retiré une partie de leur REER ou CELI, pour ceux qui ont subi une perte d'emploi et ceux qui n'ont pas subi de perte d'emploi en avril 2020. Ces proportions sont calculées parmi ceux qui avaient un compte à la fin 2019. La dernière colonne indique la proportion de répondants disposant d'un compte, par âge, à la fin de 2019.

Nous montrons également une analyse multivariée de l'impact qu'a eu la COVID-19 sur les répondants. Pour les variables binaires, nous utilisons une spécification logit et présentons des effets marginaux moyens. Nous utilisons le même ensemble de caractéristiques observables pour chaque régression. Il s'agit notamment du sexe, de quatre catégories d'âge, du niveau de scolarité (3 niveaux), de la langue (anglais ou français), des revenus et de la situation professionnelle en 2019, et de variables dichotomiques indiquant si les répondants ont perdu leur emploi et s'il était pour eux possible de travailler à domicile. Nous pondérons les régressions à l'aide du recensement de 2016.

Notre première série de régressions présente la probabilité de retirer de l'épargne personnelle (REER et CELI) en réponse à la crise de la COVID-19. Les résultats sont présentés dans le tableau 6 et suggèrent que les répondants plus âgés étaient plus susceptibles de retirer de

l'épargne de leur REER et leur CELI.⁷ Le revenu et les autres caractéristiques observables ne semblent pas être corrélées avec les retraits d'un REER et d'un CELI.

Tableau 6: Régression sur les retraits d'épargne

	A retiré des sommes de son REER?	A retiré des sommes de son CELI?
Femme	0,00090 (0,014)	0,017 (0,017)
<i>Âge (25-34 omis)</i>		
35-44	-0,019 (0,018)	-0,023 (0,022)
45-54	-0,0049 (0,020)	-0,0044 (0,024)
55-64	0,071** (0,028)	0,059* (0,031)
Revenu / 10 000	-0,00057 (0,0021)	-0,0040 (0,0025)
Mis à pied?	0,024 (0,021)	0,038 (0,019)
Peut travailler à domicile?	-0,0021 (0,016)	-0,0088 (0,019)
R2	0,044	0,046
N	1700	1420

Notes: Enquête web IRE-CREEi-CIRANO menée du 8 au 20 mai en collaboration avec AskingCanadians. Les régressions logit font usage de poids d'échantillonnage. Effets marginaux avec erreurs types, * statistiquement significatives au niveau de 10%, ** au niveau de 5% et *** au niveau de 1%. Les régressions ont été exécutées pour ceux qui avaient un compte à la fin de 2019. La langue et la situation professionnelle ont été ajoutées comme variable de contrôle mais ne sont pas montrées ici.

3.2.3 Réaction 3 : recourir à l'endettement

Une autre façon pour les particuliers de s'adapter à un revenu plus faible était de différer le paiement de leurs dettes ou de demander davantage de crédit. Le tableau 7 montre que parmi les propriétaires, environ 5% ont manqué un paiement hypothécaire en raison de la COVID-19, et 13,4% ont choisi de reporter un paiement hypothécaire. Parmi les non-propriétaires, environ 4% ont déclaré avoir manqué ou différé le paiement de leur loyer. Cela suggère que les propriétaires

⁷ Nous vérifions également que ces résultats valent également pour tout compte d'épargne en général.

ont utilisé la possibilité de différer les versements hypothécaires (par opposition aux paiements de loyer pour les ménages qui n'étaient pas propriétaires de leur résidence principale) en réponse à leur situation économique en avril 2020. Les ménages ont également été autorisés à différer le paiement d'autres dettes (telles que les cartes de crédit ou les prêts à terme). Bien que seulement 2,5% de nos répondants déclarent avoir manqué un tel paiement, 7,3% des ménages ont choisi de différer un paiement (13,8% chez les non-propriétaires). L'écart entre les propriétaires et les non-propriétaires met en évidence le rôle important des reports d'hypothèque, qui a également été analysé entre autres par Scharlemann et Shore (2016) dans le cadre d'un programme américain visant à réduire les versements hypothécaires pour les emprunteurs en difficulté.

Tableau 7: Défauts et reports de paiement

	<u>Depuis le début de 2020</u>
Proportion des propriétaires qui, en raison de la COVID-19, ont ...	
fait défaut sur leur paiement d'hypothèque	5,4%
reporté un paiement d'hypothèque	13,4%
Proportion des non-propriétaires qui, en raison de la COVID-19, ont ...	
fait défaut sur ou ont reporté un paiement de loyer	4,2%
Proportion des ménages qui, en raison de la COVID-19, ont ...	
fait défaut sur le paiement de leur carte de crédit ou d'un autre prêt	2,5%
reporté le paiement de leur carte de crédit ou d'un autre prêt	7,3%
TOTAL: Proportion des ménages qui ont fait défaut sur ou qui ont reporté au moins un paiement en raison de la COVID-19 ...	18,2%

Notes: Enquête web IRE-CREEI-CIRANO menée du 8 au 20 mai en collaboration avec AskingCanadians. N=3009; pour rendre l'enquête représentative de la population des Québécois âgés de 25 à 64 ans, des poids statistiques construits à partir du recensement de 2016 ont été utilisés.

Pour mieux comprendre qui sont les répondants qui ont manqué ou différé des paiements, nous régressons la propension de nos répondants à manquer ou à reporter un paiement sur le même ensemble de caractéristiques observables que nous avons utilisé précédemment. Les résultats de cette analyse sont présentés dans le tableau 8. Premièrement, il est évident que les femmes sont moins susceptibles de manquer un paiement sur leur hypothèque. Il a été documenté que les femmes sont généralement moins susceptibles de faire faillite, potentiellement en raison d'une plus grande aversion pour les comportements financiers à risque (Agarwal et al., 2018). Les personnes

plus âgées et celles qui ont un revenu plus élevé sont également généralement moins susceptibles de manquer ou de reporter un paiement de dette.⁸

Tableau 8: Caractéristiques des répondants ayant manqué un paiement

	Manqué un pmt hypothécaire?	Manqué un pmt de carte de crédit?	Manqué un autre paiement?	Manqué ou reporté n'importe quel type de pmt de dette?
Femme	-0,038** (0,015)	-0,0070 (0,029)	-0,018 (0,021)	0,010 (0,019)
<i>Âge (25-34 omis)</i>				
35-44	-0,017 (0,018)	0,033 (0,034)	0,021 (0,022)	0,021 (0,027)
45-54	-0,024 (0,019)	0,00042 (0,040)	0,054** (0,027)	-0,033 (0,026)
55-64	-0,072*** (0,027)	-0,041 (0,034)	-0,0022 (0,017)	-0,079*** (0,028)
(Gains 2019) / 10,000	-0,0055** (0,0028)	-0,016** (0,0068)	-0,0079* (0,0041)	-0,0071** (0,0036)
Mis à pied?	0,024 (0,016)	0,058 (0,039)	0,018 (0,023)	0,14*** (0,027)
Peut travailler à domicile?	0,016 (0,017)	-0,022 (0,026)	-0,028* (0,016)	-0,020 (0,020)
N	1663	599	617	2496
	Reporté un loyer?	Reporté un paiement hypothécaire?	Reporté un paiement de carte de crédit?	Reporté le paiement d'une autre dette?
Femme	-0,020 (0,019)	0,017 (0,021)	0,043 (0,041)	-0,00054 (0,038)
<i>Âge (25-34 omis)</i>				
35-44	-0,035 (0,021)	0,033 (0,029)	0,062 (0,048)	0,057 (0,049)
45-54	-0,019 (0,024)	0,0011 (0,029)	0,014 (0,052)	-0,087* (0,046)
55-64	0,0027 (0,031)	-0,042 (0,035)	0,048 (0,066)	-0,043 (0,056)

⁸ Dans les résultats non présentés ici, nous constatons que même si un revenu plus élevé réduit la propension à reporter le paiement du loyer, cela n'affecte pas le report de l'hypothèque, de la carte de crédit ou de tout autre paiement de dette.

(Gains 2019) / 10,000	-0,011** (0,0054)	-0,00019 (0,0030)	-0,0081 (0,0080)	-0,014 (0,0085)
Mis à pied?	0,051* (0,026)	0,10*** (0,023)	0,082 (0,053)	0,050 (0,048)
Peut travailler à domicile?	-0,0082 (0,020)	-0,042** (0,021)	0,0058 (0,042)	-0,0041 (0,037)
N	789	1663	599	629

Notes: Enquête web IRE-CREEi-CIRANO menée du 8 au 20 mai en collaboration avec AskingCanadians. N=3009; pour rendre l'enquête représentative de la population des Québécois âgés de 25 à 64 ans, des poids statistiques construits à partir du recensement de 2016 ont été utilisés. Régressions logit pondérées. Effets marginaux avec erreurs types, * statistiquement significatives au niveau de 10%, ** au niveau de 5% et *** au niveau de 1%. Pour les catégories de dettes, l'échantillon utilisé est constitué de ceux qui avaient le type de dette correspondant en 2019. Pour le report de loyer, seuls ceux qui étaient locataires en 2019 ont été considérés.

Nous regardons ensuite qui a contracté une nouvelle dette en réponse à la pandémie de COVID-19. Nous présentons les résultats pour l'utilisation des cartes de crédit et d'autres dettes. Les résultats sont présentés dans le tableau 9 et montrent que les femmes sont moins susceptibles d'augmenter leur dette de carte de crédit, mais pas d'autres types de dette. De plus, les personnes plus âgées sont moins susceptibles de voir augmenter leurs dettes de cartes de crédit, ce qui pourrait s'expliquer par leur plus grande propension à puiser dans leurs économies. Ceux qui ont été mis à pied ont été légèrement poussés à augmenter leurs dettes de carte de crédit (augmentation de 4,2 points de pourcentage).

Tableau 9: Nouvelles dettes en réponse à la pandémie?

	Augmentation des dettes de carte de crédit?	Augmentation des autres dettes?
Femme	-0,053*** (0,017)	-0,0072 (0,013)
<i>Âge (25-34 omis)</i>		
35-44	-0,039 (0,024)	0,0010 (0,018)
45-54	-0,068*** (0,024)	-0,011 (0,018)
55-64	-0,053* (0,028)	-0,014 (0,022)
(Gains 2019) / 10,000	-0,00020 (0,0023)	0,0013 (0,0019)
Mis à pied?	0,042* (0,023)	-0,0082 (0,016)
Peut travailler à domicile?	-0,0042 (0,017)	-0,0017 (0,014)
N	2496	2496

Notes: Enquête web IRE-CREEI-CIRANO menée du 8 au 20 mai en collaboration avec AskingCanadians. Les régressions logit sont pondérées. Effets marginaux avec statistique-t, * statistiquement significatives au niveau de 10%, ** au niveau de 5% et *** au niveau de 1%.

Dans l'ensemble, le portrait que nous pouvons dresser est que les ajustements ont été effectués par deux types de ménages: ceux qui ont été forcés de travailler à domicile et ceux qui ont perdu un emploi. Pour le premier groupe, la réduction des dépenses a probablement été induite par le confinement, ce qui les a obligés à réduire leurs dépenses de loisirs et de transport. Ils ne semblaient pas s'être adaptés dans d'autres dimensions. Quant au deuxième groupe, le portrait est plus compliqué. D'abord, ils ont réduit leurs dépenses, plus que les autres ménages. Ils n'étaient pas plus susceptibles d'utiliser l'épargne pour financer la consommation et nos résultats suggèrent des ententes avec les créanciers, en particulier en ce qui concerne les hypothèques, pour différer les paiements. Les résultats montrent également qu'ils ont contracté de nouvelles dettes de carte de crédit. Ce qui manque encore au portrait, toutefois, c'est que les ménages, en particulier ceux qui ont perdu un emploi, ont reçu une aide importante du gouvernement pour se protéger contre la perte de revenu. C'est donc vers cet aspect que nous nous tournons maintenant.

4 Comment les gouvernements ont aidé les ménages à s'adapter ?

Notre enquête a été conçue pour mesurer l'utilisation réelle et prévue des différentes mesures financières d'urgence destinées aux ménages. La principale, la Prestation canadienne d'urgence (PCU), était de première importance. Parmi les autres mesures, mentionnons la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE), le crédit de TPS/TVH bonifié et le Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PIRTE) du Québec. Dans cet article, nous nous concentrons sur la PCU car l'utilisation des autres mesures est - comme prévu - limitée à des sous-groupes qui sont plutôt petits dans notre échantillon.

4.1 Qui a demandé la PCU?

Dans notre échantillon, 15,3% des répondants ont déclaré avoir demandé la PCU au moment de l'enquête. Parmi ceux qui n'avaient pas présenté de demande, 14,3% étaient principalement retraités en 2019, alors que cette part n'est que de 5% chez ceux qui ont présenté une demande. Cela n'est pas surprenant puisque la PCU visait les travailleurs, plus particulièrement ceux qui avaient gagné au moins 5 000 \$ au cours des 12 mois précédents. Par conséquent, pour l'analyse qui suit, nous considérons uniquement l'échantillon de répondants qui n'étaient pas principalement à la retraite en 2019. Au sein de ce groupe, 16,7% des répondants avaient demandé la PCU. Il est difficile de comparer le nombre implicite recevant la PCU au Québec selon notre enquête avec les statistiques officielles, puisqu'il n'y a pas de ventilation disponible des demandes de PCU par âge et par province.

Le tableau 10 présente les caractéristiques démographiques et la situation économique en 2019 des demandeurs de PCU par rapport à ceux qui ne la demandent pas, ainsi que l'évolution de leur situation professionnelle et de leur revenu de travail en avril 2020. Concernant les caractéristiques démographiques, il n'y a pas de différences significatives entre les deux groupes en termes de sexe, d'âge ou de statut matrimonial. Les demandeurs de PCU ont cependant un niveau de scolarité inférieur en moyenne: ils ont une probabilité plus élevée d'avoir un diplôme d'études secondaires comme diplôme le plus élevé (41,3% contre 32,5%), et une probabilité plus faible d'avoir un diplôme d'études collégiales (52,4% contre 61,8%).

Tableau 10: Qui a demandé la PCU?

	Demandeurs de PCU	Autres	Différence	
Femme (%)	48,1	50,0	-1,9	
Âge (années)	43,0	43,0	-0,0	
En couple (%)	59,2	59,6	-0,4	
Moins que des études secondaires (%)	6,3	5,8	0,6	
Études secondaires (%)	41,3	32,5	8,8	***
Plus que des études secondaires (%)	52,4	61,8	-9,4	***
Mis à pied ou cherche du travail en raison de la COVID19 (%)	71,6	19,7	51,9	***
Détérioration de la santé mentale (%)	42,3	36,2	6,1	**
Revenu mensuel du ménage en 2019	\$7053,0	\$8574,0	-1522,0	***
Revenu de travail mensuel en 2019	\$3758,0	\$4604,0	-846,0	***
Variation du revenu de travail mensuel en avril 2020	-\$1616,0	-\$318,0	-1298,0	***
Dépenses mensuelles en 2019	\$4117,0	\$3780,0	337,0	
Variation des dépenses mensuelles en avril 2020	-\$342,0	-\$191,0	-150,0	***
Patrimoine immobilier (fin de 2019)	\$178 361,0	\$201 331,0	-22 970,0	*
Patrimoine non- immobilier (fin de 2019)	\$69 850,0	\$104 558,0	-34 708,0	***
Dettes hypothécaire (fin de 2019)	\$66 203,0	\$75 583,0	-9379,0	*
Dettes non-hypothécaires (fin de 2019)	\$7747,0	\$6723,0	1024,0	
Solde REER (fin de 2019)	\$40 061,0	\$55 323,0	-15 262,0	***
Solde CELI (fin de 2019)	\$8216,0	\$123 65,0	-4149,0	***
Autre épargne enregistrée (fin de 2019)	\$3795,0	\$6147,0	-2352,0	***
Autre épargne (fin de 2019)	\$12 197,0	\$208 80,0	-8683,0	***
Avait plus de 8 000 \$ de patrimoine non-immobilier (fin de 2019,%)	54,6	57,5	-2,9	
N	423	2245		

Notes : Enquête web IRE-CREEi-CIRANO menée du 8 au 20 mai à l'aide du panel *Qu'en pensez-vous?*. Seuls ceux qui n'étaient pas « principalement retraités » en 2019 sont considérés (N=2668); afin de rendre l'enquête représentative de la population des Québécois de 25 à 64 ans, des poids statistiques ont été construits à partir du recensement de 2016 et ont été appliqués aux données brutes. Le tableau présente des statistiques sur les demandeurs de PCU et sur les autres répondants. La différence entre les caractéristiques des demandeurs de PCU et des autres répondants est également présentée, * indique une signification statistique au niveau de 10%, ** au niveau de 5%, *** au niveau de 1%.

La part de ceux dont le statut principal est passé à « mis à pied (temporaire ou définitive) » ou à « en recherche d'emploi » est, sans surprise, beaucoup plus élevée parmi les demandeurs de PCU avec 71,6%, contre 19,7% pour ceux qui ne l'ont pas demandée.

En 2019, les demandeurs de PCU avaient un revenu de travail inférieur à ceux qui ne l'avaient pas demandée avec une moyenne de 3758 \$ par mois contre 4604 \$, respectivement. Ils ont également connu une baisse beaucoup plus marquée de leur revenu de travail en avril 2020

(1616 \$ contre 318 \$). Nous observons une tendance similaire pour les conjoints des demandeurs de PCU, qui avaient un revenu de travail inférieur en 2019 et qui avaient des réductions de revenu du travail significativement plus élevées en avril 2020. Globalement, les demandeurs de PCU déclarent un revenu moyen du ménage en 2019 qui est de 18,4% inférieur à celui des non-demandeurs.

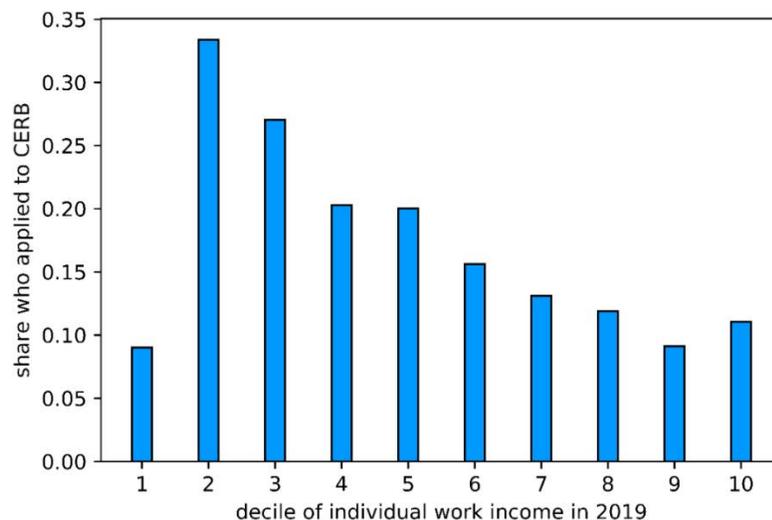
En termes de richesse et d'endettement à la fin de 2019, les demandeurs de PCU avaient en moyenne une richesse immobilière et une dette hypothécaire plus faibles (différence significative au niveau de 10%). Cette différence est également visible à la médiane (qui n'est pas présentée dans le tableau), avec une richesse immobilière égale à 125 000 \$ pour les demandeurs de PCU contre 160 000 \$ pour répondants ne l'ayant pas demandée. Les demandeurs de PCU ont également une richesse moyenne (médiane), excluant la résidence, qui est plus faible: 70 000 \$ (11 000 \$) contre 105 000 \$ (18 000 \$). Cela est vrai pour chaque composante de la richesse, excluant la résidence. Nous considérons REER, CELI, autres épargnes enregistrées et autres épargnes. En ce qui concerne les dettes non hypothécaires, les demandeurs de PCU sont plus endettés en moyenne (7 747 \$ contre 6 723 \$), mais la différence n'est pas statistiquement significative.

Bien que leur revenu et leur richesse soient moindres, les dépenses moyennes des demandeurs de PCU ne sont pas significativement différentes de celles des personnes ne l'ayant pas demandée. Les médianes sont également similaires : 2000 \$ pour les demandeurs de PCU contre 2300 \$ pour les autres. Cela soutient l'idée que la PCU ait pu aider les travailleurs mis à pied l'ayant demandée à maintenir leur niveau de vie.

Dans l'ensemble, nous constatons donc que les demandeurs de PCU ont un revenu et une richesse inférieurs, de sorte que la PCU, bien que conçue comme une prestation universelle, a profité davantage aux personnes à faible revenu et à faible richesse qui ont des capacités inférieures pour faire face aux conséquences des chocs économiques. Comme le montre la figure 4, les taux de demande de PCU sont particulièrement élevés dans les déciles inférieurs du revenu de travail (le premier décile de revenu est principalement constitué de ceux qui déclarent un revenu de travail nul). En particulier, les demandeurs de PCU sont environ 3 fois plus nombreux dans les deuxième et troisième déciles que dans les deux déciles supérieurs.⁹

⁹ Si nous traçons un portrait similaire en divisant l'échantillon selon le revenu du ménage (divisé par 2 pour les couples pour tenir compte des différences de taille du ménage), nous observons également que les taux de PCU ont tendance à être plus élevés dans les déciles de revenu inférieurs que dans les déciles supérieurs.

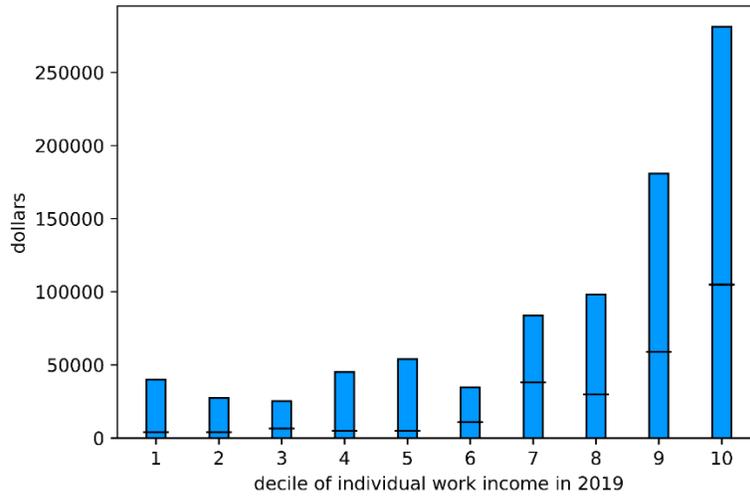
Figure 1: Proportion de répondants ayant demandé la PCU au moment de l'enquête, par décile de revenus en 2019



Notes: Nous classons d'abord les répondants par décile de leur revenu de travail individuel en 2019. Nous calculons ensuite la part des répondants de chaque décile qui a présenté une demande de PCU. Ces statistiques sont pondérées à l'aide de poids produits à l'aide du FMGD du recensement de 2016.

Néanmoins, nous observons malgré tout qu'environ 10% des personnes faisant partie des déciles de revenu supérieurs ont demandé la PCU. Comme le montre la figure 5, parmi les demandeurs de PCU, la richesse moyenne et médiane (excluant la résidence) est plutôt élevée dans ces déciles supérieurs, de sorte que de nombreux demandeurs de PCU auraient pu, en l'absence de la PCU, compter sur leur épargne pour faire face à leur baisse de revenu de travail due à la COVID-19. Dans l'ensemble, nous observons que 54,6% des demandeurs de PCU avaient plus de 8000\$ d'économies à la fin de 2019, ce qui correspond à 16 semaines de PCU. Bien sûr, cela soulève la question de savoir si, en l'absence de la PCU, ces ménages se seraient simplement ajustés en puisant dans leur épargne.

Figure 2: Montant d'épargne détenue par les demandeurs de PCU en avril 2020, par décile de revenu d'emploi en 2019



Notes: Nous classons d'abord les répondants par décile de leur revenu de travail individuel en 2019. Nous calculons ensuite les économies moyennes et médianes (indiquées par les lignes horizontales noires) pour les répondants recevant la PCU dans chaque décile. Ces statistiques sont pondérées à l'aide de poids produits à l'aide du FMGD du recensement de 2016.

4.2 Quelles étaient les marges d'ajustement pour les demandeurs de PCU?

Le tableau 13 montre la part de ceux qui détenaient un REER, un CELI, d'autres épargnes enregistrées et d'autres épargnes en 2019, et s'ils ont retiré des sommes de ces catégories d'épargne en avril 2020 par rapport à la fin de 2019 (pour ceux qui en avaient). Nous constatons que les parts conditionnelles de ceux qui ont retiré des montants sont plus élevées pour les demandeurs de PCU, bien que les différences ne soient pas statistiquement significatives. Nous observons également une proportion plus élevée de répondants qui déclarent une augmentation de leur endettement parmi les demandeurs de PCU, bien que la différence ne soit pas statistiquement significative.

Une partie de l'ajustement semble provenir d'une réduction plus marquée des dépenses, de 342\$ en moyenne pour les demandeurs de PCU contre 191\$ pour les autres, et de beaucoup plus de paiements manqués ou différés sur les dettes, les hypothèques ou les loyers. La part de ceux qui déclarent avoir manqué ou différé des paiements sur ceux-ci est de 31,7% pour les demandeurs de PCU contre 16,3% pour les autres, soit une différence substantielle de 15,4 points de pourcentage. Cela indique que la PCU a profité à ceux qui avaient besoin de liquidités, car il est permis de supposer que les répondants admissibles à la PCU auraient manqué plus de paiements s'ils

n'avaient pas eu accès à la PCU, avec pour résultat probable des pénalités ou des paiements d'intérêts substantiels dans l'avenir.

Tableau 11: Marges d'ajustement pour les demandeurs de PCU par rapport aux autres répondants (% sauf indication contraire)

	Demandeurs de PCU	Non-demandeurs de PCU	Différence	
Détenait des REER (fin de 2019)	57,1	59,6	-2,5	
A retiré des REER (conditionnel à en avoir eu en 2019)	7,8	6,3	1,4	
Détenait un CELI (fin de 2019)	46,5	49,0	-2,5	
A retiré des sommes de son CELI conditionnellement à avoir eu un CELI en 2019	10,3	8,3	2,0	
Détenait d'autre épargne enregistrée (fin de 2019)	16,5	21,9	-5,4	***
A retiré d'autres épargnes enregistrées (conditionnement à en avoir eu en 2019)	8,2	6,7	1,5	
Détient d'autre épargne (fin de 2019)	40,3	46,8	-6,5	**
A retiré d'autre épargne, conditionnellement à en avoir eu en 2019	15,3	12,0	3,4	
Variation des dépenses	-342,0\$	-191,0\$	-150,0\$	***
Augmentation de l'endettement	25,4	22,2	3,2	
Manqué ou reporté un paiement de dette, de loyer, ou d'hypothèque	31,7	16,3	15,4	***
N	423	2245		

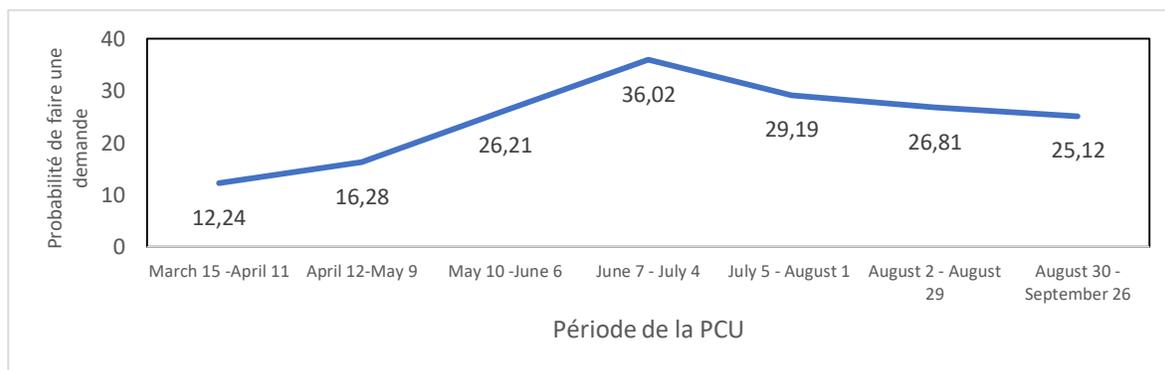
Notes: Enquête web IRE-CREEi-CIRANO menée du 8 au 20 mai en collaboration avec AskingCanadians. Seuls ceux qui n'étaient pas « principalement retraités » en 2019 sont considérés (N=2668); afin de rendre l'enquête représentative de la population des Québécois de 25 à 64 ans, des poids statistiques ont été construits à partir du recensement de 2016 et ont été appliqués aux données brutes. Le tableau présente des statistiques sur les demandeurs de PCU et sur les autres répondants en termes des autres marges d'ajustement. La différence entre les caractéristiques des demandeurs de PCU et des autres répondants est également présentée, * indique une signification statistique au niveau de 10%, ** au niveau de 5%, *** au niveau de 1%.

4.3 Quelles sont les intentions futures des Québécois à demander de la PCU ?

Nous avons demandé aux répondants leur probabilité subjective de présenter une demande de PCU à l'avenir. Dans l'ensemble, 10,86% des répondants déclarent qu'ils demanderont la PCU dans l'avenir, ce qui signifie que la grande majorité (89%) des répondants n'a pas l'intention de demander la PCU dans l'avenir. Parmi ceux qui ont l'intention de demander la PCU dans l'avenir, 74,35% l'ont déjà demandée par le passé. Dans l'ensemble, ces données impliquent qu'à peine 2,6% des répondants prévoyaient être de *nouveaux* demandeurs de PCU après le moment de l'enquête. Nous montrons la distribution de la probabilité de faire une demande de PCU par période dans la figure

6. Les résultats montrent qu'il y a un pic de demandes anticipées de PCU en juin / juillet avec une probabilité de 36,02%, qui diminue à 25,12% pour septembre. Notons que les demandeurs doivent demander la PCU séparément pour chaque période de 4 semaines. Puisque nous avons mené l'enquête à la mi-mai, cette courbe en forme de bosse des probabilités subjectives de demander la PCU reflète probablement le fait que de nombreux répondants qui ont été touchés par la COVID-19 ont déjà demandé la PCU dans le passé (d'où les chiffres relativement faibles pour les périodes allant jusqu'au mois de mai) et pourraient encore devoir demander la PCU pour le mois de juin. La diminution de la probabilité pour les périodes suivantes est probablement due en partie au fait que les répondants ont atteint le maximum de quatre périodes pour lesquelles ils peuvent demander la PCU, ainsi qu'aux attentes de certains répondants qui anticipent de retourner au travail et donc de n'avoir plus besoin de la PCU.

Figure 3: Probabilité subjective de demander la PCU dans certaines périodes à venir, conditionnellement à l'intention de faire une demande (ou à renouveler une demande pour ceux qui la reçoivent déjà)



Notes: Enquête web IRE-CREEi-CIRANO menée du 8 au 20 mai en collaboration avec AskingCanadians. N=3009; afin de rendre l'enquête représentative de la population des Québécois de 25 à 64 ans, des poids statistiques ont été construits à partir du recensement de 2016 et ont été appliqués aux données brutes. La figure indique la probabilité subjective (plus de 100) de postuler pour différentes périodes, conditionnellement à avoir l'intention de postuler à l'avenir (11% déclarent vouloir postuler à un moment donné dans le futur).

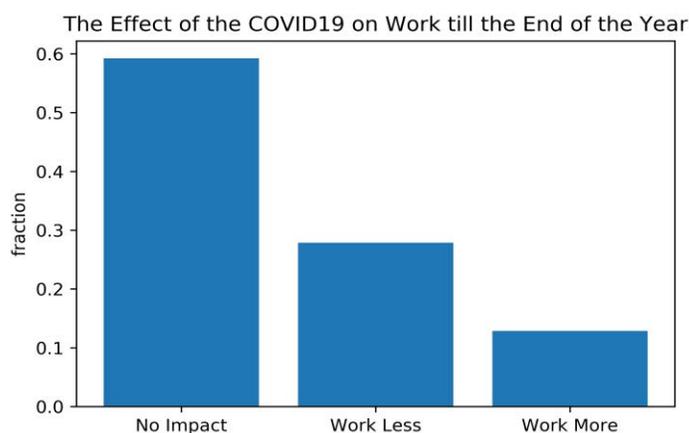
5 Comment les Québécois envisagent-ils l'avenir après la COVID-19 ?

Les attentes affectent plusieurs comportements tels que l'épargne et les dépenses. Par conséquent, nous avons inclus un certain nombre de questions dans l'enquête concernant ce à quoi s'attendent les répondants pour le reste de 2020 et au-delà. Nous l'avons fait à la fois en termes d'emploi et de

revenu ainsi qu'en termes de santé (leurs évaluations quant au risque pour eux d'être atteints de la COVID-19).

Comme indiqué ci-dessus, de nombreux répondants de notre échantillon ont vu leur situation d'emploi et de revenu affectée par la COVID-19. Nous examinons les anticipations des répondants quant à leur situation pour le reste de l'année. La figure 7 montre que la plupart des répondants (59%) prévoient que la crise de la COVID-19 n'aura aucun impact sur leur capacité à travailler dans les mois restants de 2020. Cependant, 28% pensent qu'ils ne seront pas en mesure de travailler autant qu'avant la crise, tandis que 13% pensent qu'ils devront travailler davantage.

Figure 4: L'effet de la COVID-19 sur le travail jusqu'à la fin de l'année

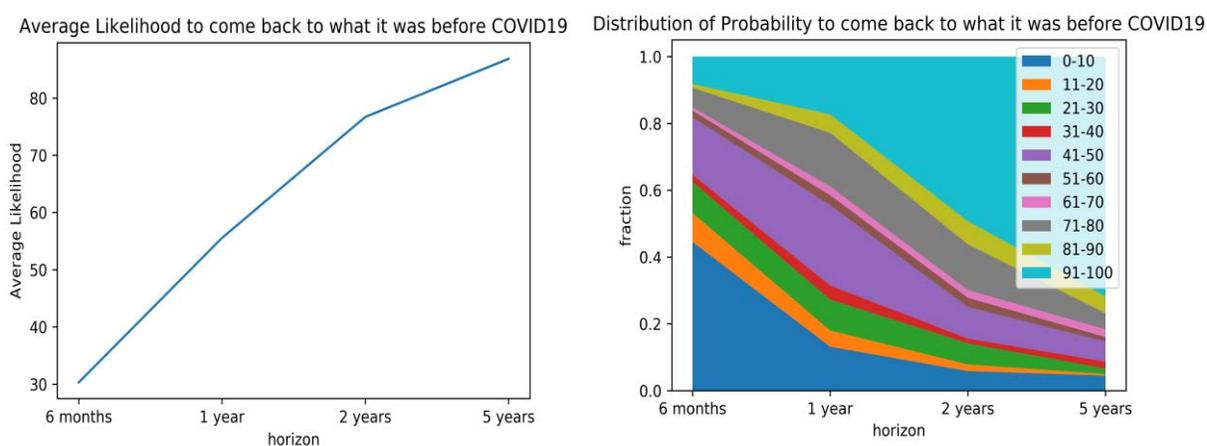


Notes: Enquête web IRE-CREEi-CIRANO menée du 8 au 20 mai en collaboration avec AskingCanadians. N=3009; afin de rendre l'enquête représentative de la population des Québécois de 25 à 64 ans, des poids statistiques ont été construits à partir du recensement de 2016 et ont été appliqués aux données brutes. La figure indique la probabilité subjective évaluée par les répondants de l'impact qu'aura la COVID-19 sur leur capacité de travailler pour le reste de l'année 2020 : pas d'impact, s'attend à travailler moins qu'il voudrait, s'attend à travailler plus qu'il voudrait.

Les répondants qui ont déclaré qu'ils s'attendaient à travailler plus ou moins qu'ils ne le souhaiteraient en raison de la COVID-19 ont ensuite été invités à évaluer la probabilité que leur situation de travail revienne à la normale à l'intérieur de six mois, d'un an, de deux ans et de cinq ans. Le panneau de gauche de la figure 8 montre la probabilité moyenne que les répondants ont attribuée à chacun de ces délais. Nous constatons qu'en moyenne, les individus s'attendent à un retour à la normale d'ici deux ans avec une probabilité de 75%. Dans le panneau de droite de la figure 8, nous exploitons les données au niveau individuel et montrons la distribution de la probabilité subjective des répondants pour un retour à la normale par incréments de 10%. Environ

10% des répondants estiment que leur situation de travail ne reviendra probablement pas à la normale d'ici cinq ans. Il existe donc une hétérogénéité importante en termes d'anticipations. Au moment de répondre à notre enquête, les répondants étaient relativement pessimistes quant aux chances d'une récession en forme de V. Ceci est important car cela signifie probablement que les répondants sont susceptibles de limiter leurs dépenses, par exemple pour les biens durables, car leurs perspectives à court terme sont relativement sombres.

Figure 5: Évaluation subjective des répondants de la probabilité que leur situation de travail revienne à la normale dans les six mois, un an, deux ans et cinq ans



Notes: Enquête web IRE-CREEi-CIRANO menée du 8 au 20 mai en collaboration avec AskingCanadians. N=3009; afin de rendre l'enquête représentative de la population des Québécois de 25 à 64 ans, des poids statistiques ont été construits à partir du recensement de 2016 et ont été appliqués aux données brutes. La figure indique la probabilité subjective d'un retour à la norme de la situation de travail des répondants à l'intérieur d'un horizon de temps donné. Le panneau de gauche montre la moyenne à différents horizons. Le panneau de droit montre la distribution des probabilités.

Après avoir interrogé les répondants sur leur situation d'emploi perçue pour le reste de l'année, nous avons posé une série de questions dans lesquelles les répondants attribuent des probabilités subjectives que les revenus et les dépenses augmenteraient en 2020 par rapport à 2019; diminueraient de plus de 10%; diminueraient de plus de 20%; diminueraient de plus de 40%; et diminueraient de plus de 50%. Nous avons posé ces questions pour le revenu de travail (tant pour les répondants que pour leur conjoint, le cas échéant); pour les autres revenus (encore une fois pour les répondants et leur conjoint), ainsi que pour les dépenses des ménages. Dans le tableau 14, nous rapportons la probabilité subjective moyenne pour divers résultats en fonction de la perte d'emploi (ou non) des répondants dans les premiers temps de la pandémie.

Nous constatons que les répondants qui n'ont pas perdu leur emploi s'attendent à ce que leurs revenus aient 34,8% de chances d'augmenter, contre 17,5% de chances de voir une baisse de plus de 10%. Cela signifie qu'ils attachent une probabilité de 47,7% à la possibilité que leur revenu diminue, mais de moins de 10% à la fin de l'année. Il existe donc une incertitude considérable, même parmi ceux qui n'ont pas perdu leur emploi. Parmi ceux qui ont perdu leur emploi, la probabilité moyenne perçue d'une baisse de plus de 10% est de 47,5%; elle est de 40% pour une baisse de 0 à 10%. Par conséquent, ces répondants sont relativement confiants que leurs dépenses diminueront pour l'année (probabilité moyenne de 87,8%). Nous trouvons des résultats similaires pour les revenus du conjoint. Fait intéressant, les attentes en matière de dépenses pour ceux qui n'ont pas perdu leur emploi semblent correspondre aux attentes en matière de revenus, alors qu'elles sont assez différentes pour ceux qui ont perdu leur emploi. En moyenne, ce groupe attache une probabilité de 23,3% à la possibilité que leurs dépenses diminuent de plus de 10% contre 47,5% pour leurs revenus. Ces répondants s'attendent donc, dans une certaine mesure, à devoir lisser leurs dépenses dans les mois à venir.

Table 14: Attentes en matière de revenus et de dépenses pour 2020 (en%)

		Pas de de perte d'emploi	Perte d'emploi	Total
Revenus	hausse	34,8	12,2	29,8
	baisse >10%	17,5	47,5	24,1
	>20%	9,0	29,7	13,6
	>40%	5,3	17,4	8,0
	>50%	3,9	12,4	5,8
Revenu : conjoint	hausse	30,7	23,6	29,1
	baisse >10%	18,4	23,9	19,6
	>20%	9,9	13,8	10,7
	>40%	6,5	9,7	7,2
	>50%	5,0	7,2	5,5
Dépenses	hausse	30,8	26,5	29,9
	baisse >10%	18,7	23,3	19,8
	>20%	7,6	12,0	8,6
	>40%	3,7	6,7	4,4
	>50%	2,5	4,2	2,9

Notes: Enquête web IRE-CREEi-CIRANO menée du 8 au 20 mai en collaboration avec AskingCanadians. N=3009; afin de rendre l'enquête représentative de la population des Québécois de 25 à 64 ans, des poids statistiques ont été construits à partir du recensement de 2016 et ont été appliqués aux données brutes. Le tableau indique la probabilité subjective moyenne que les revenus de 2020, les revenus des conjoints et les dépenses des ménages augmentent ou diminuent de plus d'un certain pourcentage. La probabilité subjective moyenne est indiquée pour ceux qui n'ont pas perdu d'emploi, pour ceux qui ont perdu leur emploi et pour l'ensemble de l'échantillon.

Ce pessimisme général à l'égard du reste de 2020 se reflète en termes d'état de santé mentale des répondants. Le tableau 15 montre la répartition des changements dans la santé mentale des répondants selon leur situation professionnelle actuelle (en avril 2020) et leur capacité projetée de travailler. Premièrement, les mises à pied sont associées à une augmentation de la fraction des répondants qui déclarent une forte détérioration de l'état de leur santé mentale. Mais presque plus important encore, les changements dans l'état de la santé mentale sont particulièrement pires pour ceux qui s'attendent à travailler moins pendant le reste de 2020, avec une réduction de la fraction qui ne déclare aucun changement dans l'état de santé mentale de 62,8% chez ceux qui ne prévoient pas impact à 43,1% parmi ceux qui pensent qu'ils travailleront moins. Il est intéressant de noter que ceux qui envisagent de travailler davantage affichent également une détérioration de leur état

mental, d'une ampleur presque plus grande que ceux qui s'attendent à travailler moins. Ces résultats suggèrent que la santé mentale pourrait être particulièrement affectée par la pandémie, au moins à ses débuts.

Table 15: Attentes en matière de santé mentale et de marché du travail (parts en%)

Santé mentale	Situation professionnelle actuelle		Cmt la COVID-19 affectera le travail pour le reste de l'année		
	Pas de perte d'emploi	Perte d'emploi	Pas d'impact	Travaillera moins	Travaillera davantage
Bien meilleure maintenant	3,23	3,04	3,63	3,02	4,04
Un peu meilleure maintenant	5,9	5,37	5,4	8,51	4,5
À peu près pareille	55,32	50,38	62,78	43,14	41,7
Un peu plus mauvaise maintenant	27,85	28,31	23,89	33,1	34,1
Bien plus mauvaise maintenant	7,71	12,91	4,3	12,3	15,6

Notes: Enquête web IRE-CREEi-CIRANO menée du 8 au 20 mai en collaboration avec AskingCanadians. N=3009; afin de rendre l'enquête représentative de la population des Québécois de 25 à 64 ans, des poids statistiques ont été construits à partir du recensement de 2016 et ont été appliqués aux données brutes. Le tableau présente la répartition du changement de l'état de santé mentale selon la situation professionnelle actuelle (en avril 2020) et les attentes quant à la capacité de travailler pour le reste de 2020.

6 Conclusion et implications pour les politiques publiques

Outre un nombre de décès dévastateur, la pandémie de COVID-19 a eu des effets importants sur l'emploi et les finances des ménages dans le monde en raison des mesures de confinement et des restrictions de mobilité importantes. Nous utilisons des données d'enquête recueillies au plus fort de la pandémie au Québec, la province canadienne qui a connu de loin le plus de cas et de décès dus à la COVID-19, afin de quantifier l'impact économique qu'ont eues sur les ménages la COVID-19 et les mesures de santé publique qui en découlent. Nos données d'enquête couvrent les résidents du Québec âgés de 25 à 64 ans et contiennent des informations sur la situation financière et l'emploi avant la pandémie, les changements pendant la pandémie et les attentes pour le reste de 2020. Notre étude confirme les résultats précédents selon lesquels de nombreuses personnes ont perdu leur emploi (22%) ou réduit leurs heures de travail (-6,3%) en raison de la pandémie, entraînant une perte de revenu substantielle pour de nombreux ménages. Dans l'ensemble, 30% des ménages de notre échantillon ont connu un changement dans la situation d'emploi d'au moins

un membre du ménage, et la perte moyenne de revenu mensuel pour tous les ménages interrogés, y compris les répondants célibataires et en couple, est de 810\$.

L'impact de la COVID-19 est particulièrement important pour certains sous-groupes de la population, tels que les ménages à faible revenu et les travailleurs de certaines industries (notamment dans la construction, l'hébergement et les arts). Notre analyse montre en outre à quel point la réponse des ménages à un changement de revenu peut avoir différentes facettes. Il est intéressant de noter que ceux qui ont été mis à pied ont réduit leurs dépenses, mais peut-être pas dans la mesure qui aurait pu être anticipée. D'autres ménages ont également réduit leurs dépenses, notamment parce que le confinement a réduit le besoin de faire certaines dépenses (loisirs, transports). De nombreux ménages ont choisi de puiser dans leur épargne, de s'endetter et de différer ou de manquer un paiement d'hypothèque ou d'autre type de dette pour lisser leurs dépenses. Parmi les personnes mises à pied, le report du paiement de certains prêts semble avoir constitué une importante marge d'ajustement. En particulier, les propriétaires ont utilisé un report de leur versement hypothécaire pour s'adapter à un revenu de travail plus faible, car cette option avait été largement annoncée et était facilement accessible aux propriétaires - contrairement aux locataires, qui n'avaient pas cette option et devaient compter sur d'autres mesures potentiellement plus coûteuses, telles qu'emprunter davantage ou manquer un paiement sur certains prêts. De plus, nos résultats indiquent que la Prestation canadienne d'urgence (PCU) a surtout profité aux ménages à faible revenu et aux ménages qui ont déclaré avoir perdu leur emploi en raison de la COVID-19. Cependant, plus de la moitié des bénéficiaires de la PCU détenaient une épargne équivalente aux prestations maximales de la PCU et auraient donc pu s'ajuster en puisant dans leur épargne. Une question importante à se poser dans le contexte actuel est de savoir s'il s'agit du rôle du gouvernement de maintenir les revenus des ménages qui ont des économies importantes.

Lorsque le Canada a commencé à être affecté par la COVID-19, l'objectif premier était de mettre en place aussi vite que possible un programme d'aide financière qui soit peu bureaucratique. L'inconvénient de cette approche est qu'elle ne permet pas de cibler spécifiquement les groupes les plus vulnérables. Alors que les décideurs s'adaptent à la période prolongée pendant laquelle de nombreux ménages auront besoin d'aide (en fait, la PCU a été prolongée de deux mois supplémentaires le 15 juin 2020) et qu'ils se préparent à l'éventualité d'une nouvelle vague de coronavirus frappant le Canada, ils peuvent désormais s'appuyer sur des données détaillées qui permettent de distinguer les groupes les plus vulnérables de ceux qui disposent d'une certaine

marge de manœuvre financière. À notre avis, cibler les mesures d'assistance autant qu'il soit possible dans le contexte actuel devrait être une priorité des politiques futures. Nos données montrent que ce sont principalement les ménages à faible revenu avec des emplois qui ne peuvent pas être effectués à domicile, de même que ceux qui n'ont pas d'épargne ou d'actifs, qui ont une capacité limitée à s'adapter à une perte de revenu temporaire sans aide gouvernementale. En outre, l'impact inégal sur les différents groupes de la population est susceptible de perpétuer les inégalités existantes, comme en témoignent les attentes différentes quant aux perspectives d'emploi et de revenus futurs. Ceux qui ont un revenu plus faible sont plus susceptibles de perdre leur emploi, plus susceptibles de recevoir la PCU, et aussi plus pessimistes quant à leurs perspectives de revenus. Cette inégalité devrait être corrigée par des politiques ciblant les groupes particulièrement vulnérables, y compris des secteurs spécifiques dans lesquels les employés sont les plus touchés. Une avenue politique consiste à promouvoir la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) afin de cibler des secteurs particulièrement touchés.

Une autre conclusion importante pour les décideurs est que les futures mesures d'urgence devraient viser à encourager l'utilisation de l'épargne en plus d'offrir un transfert aux ménages qui ont peu de marge pour s'adapter à un choc financier. Par exemple, l'Australie a offert une aide gouvernementale alternative sous la forme de retraits fiscalement avantageux des comptes d'épargne enregistrés. Un tiers des répondants ont indiqué qu'ils seraient prêts à puiser dans leurs REER si ces retraits n'étaient pas imposés, et la création d'incitatifs pour le faire pourrait aider à soulager la pression que cause l'intervention des gouvernements sur les finances publiques. Permettre de tels retraits devrait non seulement réduire la dépendance à l'égard de l'aide gouvernementale, mais aussi réduire l'incitation à l'endettement - ce qui peut être un moyen coûteux de faire face à une situation financière difficile, en particulier lors de l'utilisation de crédit facilement accessible mais à intérêt élevé tel que les cartes de crédit. En outre, l'accumulation de dettes implique également que les ménages souffriront d'un surendettement bien après la reprise de l'économie. Ces ménages se retrouveraient avec des paiements d'intérêts et une cote de crédit éventuellement détériorée, avec peu de marge pour augmenter la consommation et aider à relancer l'économie.

Enfin, nous avons été témoins du rôle important des institutions financières dans le lissage des paiements de dette des particuliers qui en ont le plus besoin. Dans la mesure du possible, l'option de reporter un paiement mensuel devrait également être étendue aux locataires, qui ne

disposent pas actuellement de cette marge et doivent utiliser d'autres options, potentiellement plus coûteuses, pour avoir accès à des liquidités.

Références

- Adams-Prassl, A., Boneva, T., Golin, M. et C. Rauh (2020). Inequality in the Impact of the Coronavirus Shock: Evidence from Real Time Surveys. CEPR Discussion Paper No. DP14665. Disponible auprès du SSRN: <https://ssrn.com/abstract=3594297>.
- Agarwal, S., He, J., Sing, T. F., et Zhang, J. (2018). Gender gap in personal bankruptcy risks: Empirical evidence from Singapore. *Review of Finance*, 22(2), 813-847.
- Baker, S. R., Bloom, N., Davis, S. J., et S. J. Terry (2020). Covid-induced economic uncertainty (No. w26983). National Bureau of Economic Research.
- Beland, L.-P., Brodeur, A. et T. Wright (2020A). The Short-Term Economic Consequences of COVID-19: Exposure to Disease, Remote Work and Government Response. IZA DP No. 13159.
- Boyer, M. M., d'Astous, P., et Michaud, P. C. (2019). Tax-Sheltered Retirement Accounts: Can Financial Education Improve Decisions? (No. w26128). National Bureau of Economic Research.
- Cajner, T., Crane, L. D., Decker, R. A., Grigsby, J., Hamins-Puertolas, A., Hurst, E., Kurz, C., et A. Yildirmaz. (2020). The U.S. Labor Market during the Beginning of the Pandemic Recession. NBER Working Paper 27159.
- Campello, M., Kankanhalli, G., et Muthukrishnan, P. (2020). Corporate Hiring under COVID-19: Labor Market Concentration, Downskilling, and Income Inequality. NBER Working Paper 27208.
- Dietrich, A., Keuster, K., Müller, G.J., et R. Schoenle. News and Uncertainty about COVID-19: Survey Evidence and Short-Run Economic Impact. FRB of Cleveland Working Paper No. 20-12.
- Galasso, V. (2020). Covid: Not a great equaliser. *COVID Economics*, Issue 19.
- Delaporte, I. et W. Pena. (2020). Working from home under Covid-19: Who is affected? Evidence from Latin American and Caribbean countries. *COVID Economics*, Issue 14.
- Deng, Z., Morissette, R., et D.Messacar. (2020). Running the economy remotely : Potential for working from home before and after COVID-19. *Statcan COVID-19: Data to Insights for a Better Canada*.

Dingel, J. I. et B. Neiman. (2020). How many jobs can be done at home? Technical report, National Bureau of Economic Research.

Hamermesh, D. S. (2020). Measuring employment and unemployment—Primer and predictions IZA World of Labor. IZA World of Labor - Opinions, May 07, 2020.

Hensvik, L., Le Barbanchon, T. et R. Rathelot (2020). Job Search during the COVID-19 Crisis. IZA DP No. 13237.

Hanspal, T., Weber, A. et J. Wohlfart (2020). Exposure to the COVID-19 Stock Market Crash and its Effect on Household Expectations. SSRN Working Paper.

Scharlemann, T. C., et Shore, S. H. (2016). The effect of negative equity on mortgage default: Evidence from hamp's principal reduction alternative. *The Review of Financial Studies*, 29(10), 2850-2883.

Schirle, T., Milligan, K., et M. Skuterud (2020). What April's job data shows for the future. C.D. Howe Intelligence Memo.